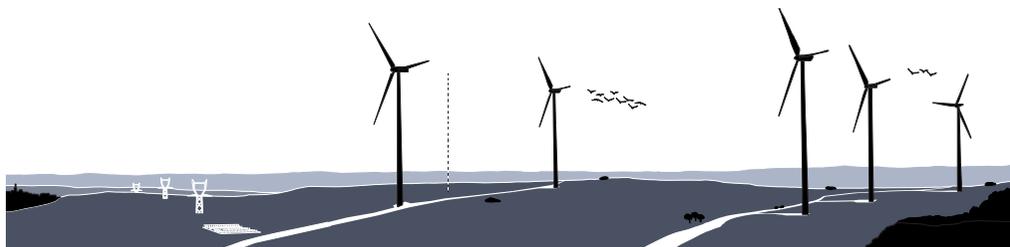


## Prochaines étapes

- Evaluation des enjeux environnementaux et techniques relevés par les bureaux d'étude et définition de l'implantation | **juillet 2017**
- Etude des impacts | **été 2017**
- Permanence d'information avant dépôt | **septembre 2017**
- Dépôt du dossier d'autorisation environnementale | **octobre 2017**



## Déroulé d'un projet éolien



## Notre société

**WKN France** est une société spécialisée dans les énergies renouvelables, principalement le grand éolien. Depuis 2003, elle développe et construit des parcs éoliens.

WKN France s'appuie sur une équipe expérimentée et engagée, respectant des règles fondamentales : mandater des experts indépendants, intégrer les enjeux environnementaux, proposer des mesures d'accompagnement adaptées au territoire et favoriser la communication locale.

## Contact



Lucie SIROT | chef de projet

adresse 10, bd Emile Gabory | 44200 NANTES  
téléphone 02 40 58 73 10 / mail l.sirot@wkn-france.fr  
site [www.wkn-france.fr](http://www.wkn-france.fr)

## Projet de parc éolien

Commune de Saint Mathieu, Haute-Vienne



Lettre d'information de WKN France

Juin | 2017

WKN France est une société nantaise qui développe et construit des parcs éoliens depuis 2003.

En 2010, elle a été sélectionnée dans l'appel à projets lancé par la communauté de communes Bandiat Tardoire Avenir, pour développer les parcs éoliens de Maisonnais et de Saint-Mathieu.

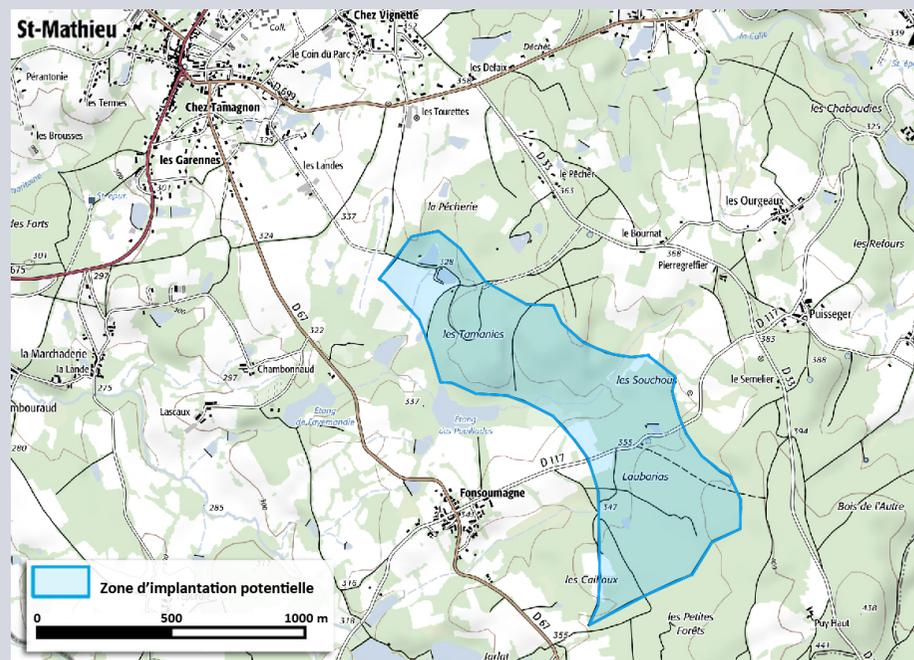
Suite aux évolutions réglementaires (suppression des Zones de Développement Eolien (ZDE) et approbation du nouveau Schéma Régional Eolien du Limousin) et à une première campagne d'expertises environnementales, le projet éolien s'est précisé.

En 2016, de nouvelles études ont été initiées afin d'aboutir à un projet optimal. La concertation s'est également organisée autour d'une nouvelle commission locale d'information centrée sur la commune de Saint-Mathieu.

Cette lettre a pour objectif d'informer la population de son avancement.

## Détermination de la zone potentielle d'implantation

La zone potentielle d'implantation a été déterminée en prenant en compte les contraintes de bâti, d'infrastructures et de réseaux.



## Les différents volets de l'étude d'impact

Plus d'une année est nécessaire pour caractériser finement le contexte environnemental dans lequel s'intègre le projet éolien.

Pour déterminer l'implantation d'un parc éolien (nombre, position et modèle d'éolienne) et élaborer l'étude d'impact sur l'environnement, WKN France fait appel à des experts indépendants : naturalistes, paysagistes, acousticiens et des experts spécialisés dans la mesure et la caractérisation du vent.

### Mesure du vent

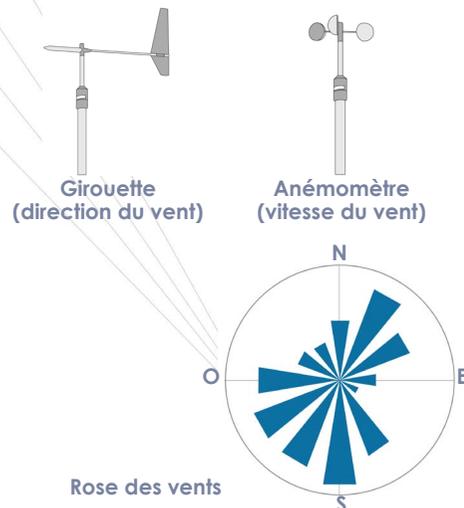
Le mât de mesure a été installé en 2011 à Saint-Mathieu.

D'une hauteur de 100 mètres, il est équipé d'instruments et capteurs permettant de mesurer en continu les paramètres suivants : vitesse et direction du vent, température, pression atmosphérique.

Les données enregistrées sont ensuite comparées aux données des stations Météo France pour établir un modèle de prévision long terme de la vitesse du vent.

En fonction des caractéristiques du site, les modèles d'éoliennes les plus adaptés sont sélectionnés.

Au terme des 6 ans de mesures, la vitesse moyenne du vent observée est de 6,05 m/s.



## Etude faune/flore

Le bureau d'étude **Calidris**, expert écologue, a recensé les espèces animales et végétales sur une année complète afin de couvrir un cycle biologique total.

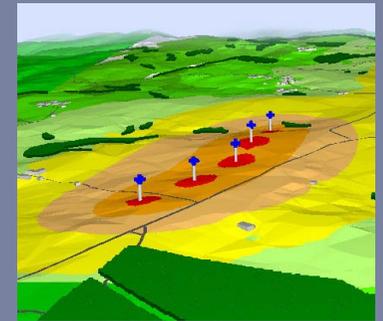
Leur analyse permettra de proposer des mesures adaptées pour éviter, réduire et compenser si nécessaire les impacts (diminution du nombre d'éoliennes, reboisement, réalisation du chantier hors des périodes de nidification ou reproduction, aménagement d'espaces protégés, suivis écologiques, etc.).

### Etude acoustique

L'étude acoustique consiste à placer des micros au niveau des habitations les plus proches de la zone d'étude : aux lieux-dits Chez Tamagnon, Fonsoumagne, Pierregreffier, Puy-Haut.

En tout, quatre campagnes, menées par **Sixense Environnement**, ont eu lieu.

A partir des niveaux résiduels ambiants, la « sensibilité acoustique » du projet sera modélisée et une optimisation sera recherchée afin que le projet soit le plus performant possible tout en respectant les seuils réglementaires d'émergence acoustique (+ 5dB le jour / + 3 dB la nuit).



Exemple de modélisation  
(Bureau d'études Sixense)

### Etude paysagère

Le bureau d'étude **ENCIS Environnement**, paysagiste, définit les enjeux patrimoniaux (recensement des monuments historiques, sites inscrits ou classés, paysages emblématiques, etc.) dans une aire d'étude de 18 km de rayon.

Les éléments structurants du paysage, lignes anthropiques, grands axes de communication donnent les bases de l'intégration du parc éolien.

Des photomontages sont réalisés et viennent en appui des études cartographiques pour évaluer les effets visuels et l'insertion du projet dans le paysage. Ils seront disponibles dans le dossier d'étude d'impact.

